

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 37
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 novembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-11-02-BD-30.2 :

Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SEM Metz Technopôle CESCO - Exercice 2014.

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SEM Metz Technopôle CESCO,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'administration de la SEM Metz Technopôle CESCO pour l'exercice 2014 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

METZ TECHNOPOLE
CESCOM
4 rue Marconi
57070 METZ

FORME JURIDIQUE

Société d'économie mixte locale (SEM) au capital de 266 785,78 €, résultat de la fusion par absorption au 1^{er} janvier 2003 de la SEM CESCOM par la SEM METZ TECHNOPOLE.

Créée en 1989, la SEM METZ TECHNOPOLE a pour mission de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire et de contribuer à la dynamique et à l'attractivité de ce dernier.

Dotée d'un ensemble immobilier, la SEM METZ TECHNOPOLE est un opérateur au service des collectivités, créée afin de répondre aux besoins des entreprises en vue de les attirer et de les fixer sur le territoire dans le cadre de sa mission d'intérêt général d'outil de développement économique.

RELATION AVEC METZ MÉTROPOLE

Metz Métropole est actionnaire majoritaire de la SEM METZ TECHNOPOLE.

	Actionnaires	nb actions	valeur	%	
Collectivités ¹	Metz Métropole	9226	140 649 €	52,72 %	80%
	Ville de Metz	4324	65 919 €	24,71 %	
	Région Lorraine	450	6 860 €	2,57 %	
Autres actionnaires	Batigere	2200	33 539 €	12,57 %	20%
	16 autres actionnaires	1300	19 818 €	7,43 %	

Par ailleurs, Metz Métropole a apporté sa garantie au financement de l'acquisition du bâtiment TELIS sous forme de crédit-bail par la SEM METZ TECHNOPOLE (délibération du 15 avril 2013).

ACTIVITES 2014

En 2014, l'activité de la SEM METZ TECHNOPOLE s'articule autour de 3 pôles :

- le Centre d'affaires CESCOM dédié à la mise à disposition de bureaux et à aux services d'accompagnement aux entreprises (taux d'occupation 2014 : **98 %**)
- la Maison de l'Entreprise dont la mission est d'accueillir des créateurs d'entreprises, des formations et de la recherche sur l'entrepreneuriat, ainsi que des structures d'aide à la création d'entreprises (taux d'occupation 2014 : **62 %**)
- le bâtiment TELIS (anciennement TDF), acquis en 2013, visant à répondre aux besoins et attentes d'investisseurs désirant s'implanter sur le territoire (taux d'occupation 2014 : **100 %**)

La SEM METZ TECHNOPOLE a également organisé des rencontres professionnelles animées par des experts à destination des entrepreneurs locaux.

¹ La participation des collectivités dans une SEM doit être supérieure à 50% et inférieure à 85%.

DONNEES FINANCIERES

	2014	2013
Subvention Metz Métropole	-	-
Chiffre d'affaires (HT)	1 879 506 €	1 139 659 €
Résultat de l'exercice	77 946 €	32 199 €
Total du bilan	1 198 777 €	1 149 267 €
Actif immobilisé	596 302 €	524 839 €
Capitaux propres	531 108 €	453 162 €
Dettes à plus d'un an	284 €	254 €
Dettes à moins d'un an	451 535 €	495 751 €



ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I – Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

A) L'activité a été caractérisée par les faits suivants

La section Cescom



Activité de l'exercice 2014 :

Le centre d'affaires du Cescom vise la clientèle de petites et moyennes entreprises de services aux professionnels en fournissant non seulement des bureaux mais aussi des services d'accompagnement. Cette activité ne bénéficiant d'aucun soutien financier des collectivités territoriales, les prix de vente fixés relèvent des prix de marché.

Depuis 2009, les exercices sont marqués par le contexte économique difficile. Après un exercice 2012 revenu à la normal, l'année 2013 a de nouveau connu un contexte défavorable sur le second semestre.

Concernant l'exercice 2014, le chiffre d'affaires du Cescom est arrêté à la somme de 777 070 €, contre 650 144 € en 2013.

Le taux d'occupation des locaux a été de 98,29 % en 2014 contre 93,89 % en 2013.

La section Maison de l'Entreprise



Activité de l'exercice 2014 :

Le chiffre d'affaires au 31/12/2014 est de 209 186 € HT, contre 197 293 € HT au 31/12/2013.

Il est réparti comme suit :

16 786 € : services

175 736 € : charges refacturées

16 675 € : loyer

Le résultat de cette section est de 15 885 € en 2014, contre 16 345 € en 2013.

La redevance d'exploitation due à Metz Métropole au titre de 2014 est donc de 1 996 €.

La section TELIS



Activité de l'exercice 2014 :

Loyer

Le chiffre d'affaires au 31/12/2014 est de 565 742 € HT.

Provisions appelées sur charges locatives

Le total des provisions au 31/12/2014 est de 328 766 € HT.

B) Les principaux chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014 en comparaison avec ceux de l'exercice précédent sont les suivants

RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Chiffre d'affaires HT	1 879 506 €	1 139 659 €
Résultat d'exploitation	134 300 €	11 026 €
Résultat financier	6 050 €	13 829 €
Résultat courant avant impôts	140 350 €	24 855 €
Résultat exceptionnel	(62 404) €	7 344 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €
Résultat net	77 946 €	32 199 €

BILAN DE LA SOCIÉTÉ	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Total actif immobilisé	596 302 €	524 839 €
Total actif circulant	602 475 €	624 428 €
Total endettement	451 819 €	496 004 €
Total provisions pour risques et charges	215 850 €	200 100 €
Capitaux propres	531 108 €	453 162 €
dont résultat net	77 946 €	32 199 €

En outre, les renseignements contenus dans l'annexe aux comptes vous permettent d'apprécier les éléments significatifs du bilan. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

Les informations suivantes vous sont également données :

1°) Concernant les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Nous vous informons qu'aucun mandat d'administrateur ou de commissaires aux comptes n'arrive pas à expiration avec la présente assemblée.

2°) Concernant les mandataires sociaux

Le conseil d'administration se compose, à la date de rédaction du présent rapport, ainsi qu'il suit :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
METZ METROPOLE	Monsieur Patrice BOURCET Monsieur Dominique GROS Monsieur Bernard HEULLUY Monsieur Robert MARCHAL Monsieur Jean-François SCHMITT
Ville de METZ	Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN Monsieur Thierry JEAN Monsieur Gilbert KRAUSENER
Région LORRAINE	Monsieur Jean-Pierre LIOUVILLE
BATIGERE SAREL	Monsieur Michel CIESLA
CENTRALE SUPELEC	Monsieur Konrad SZAFNICKI
GEORGIA TECH LORRAINE	Madame Brigitte HUBERT
METZ CAMPUS – Université Lorraine	Monsieur Pierre MUTZENHART
CLUB METZ TECHNOPOLE	Monsieur Frédéric MEUNIER

3°) Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Nous vous informons que le personnel salarié de la société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

4°) Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Nous vous informons que le conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

5°) Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

6°) Concernant les délais de paiement fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous informons que la décomposition à la clôture des deux derniers exercices clos du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

Dettes fournisseurs en €	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2014	173 544	27 359	18 000	218 902
Exercice clos le 31.12.2013	176 393	20 549	26 757	223 699

7°) Concernant les filiales et participation

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous indiquons que notre société n'a acquis ou n'a souscrit au cours de cet exercice aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.



Monsieur Patrice BOURCET

Monsieur Dominique GROS

Monsieur Bernard HELLLUY

Monsieur Robert MARCHAL

Monsieur Jean-François SCHMITT

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<u>Point 29</u> – Projet d'acquisition en VEFA par VILOGIA de 48 logements – Ex-Seita à Metz : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Contrat de prêt Caisse des Dépôts 38547.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
<u>Point 30,1</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SEM TMM – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.2</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SEM Metz Technopôle CESCO – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.3</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SPL SAREMM – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
<u>Point 30.4</u> – Examen du rapport des représentants de Metz Métropole au conseil d'administration de la SPL M3Congrès – Exercice 2014.	1	
Annexe : Rapport.	1	
Nombre total des actes transmis : 5 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D C T A J
- 3 NOV. 2015
ARRIVÉE
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Fait à Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

